Lettre de la KOZAH

N° 147 du 30 / 10 / 2017 Prix 250 F CFA

Hebdomadaire Togolais d'informations, d'analyses et de publicités

FIN DU CONGRES STATUTAIRE DE UNIR P.3

Confiance renouvelée au président Faure à la tête du parti

Les militants et sympatisants du parti UNIR mobilisés en bloc autour du président Faure

CONTRE LES AUTEURS DES VIOLENCES AU TOGO

« La CEDEAO n'hésitera pas à prendre des mesures vigoureuses » P.4

COHESION SOCIALE ET CONSOLIDATION DE LA PAIX P.2

Noël De Poukn, Pdt de la NJSPF lors de la tournée

Sensibilisation couplée de dons de la NJSPF dans la région des savanes

COHABITATION PACIFIQUE ENTRE COMMUNAUTES DANS LA KOZAH

Le préfet Bakali y veille P.3

INTERNATIONAL

AFRIQUE DU SUD P.7

Lourdes peines pour avoir mis un Noir dans un cercueil

Theo Martins

CMJN

CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

N° 7536/17 CNSS/DG/DAHCE/DRI/DFC-DCRP

COMMUNIQUE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE RELATIF AU REVERSEMENT DES COTISATIONS SOCIALES AUX ENSEIGNANTS

En application de la recommandation N°2 de la cellule ad hoc créée par arrêté N°2017-003/PMRT du 20 mars 2017 et placée auprès du ministre de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative pour régler les questions de cotisations ou de prélèvements opérés sur les salaires de certains enseignants auxiliaires avant leur reversement dans le cadre des fonctionnaires, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe les enseignants auxiliaires concernés que l'opération de rétrocession des prélèvements sera effective sur l'ensemble du territoire national du **mercredi 18 octobre 2017 au lundi 18 décembre 2017 aux guichets de tous les bureaux de la Société des Postes du Togo (SPT).**

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale tient à souligner que cette opération ne concerne que :

-les enseignants auxiliaires actifs, retraités ou décédés qui ont fini de payer les retenues rétroactives à la Caisse des Retraites du Togo (CRT) au nombre de mille quatre cent soixante-quatre (1.464) ;

-les enseignants auxiliaires dont le paiement des retenues rétroactives est en cours à la Caisse des Retraites du Togo (CRT) au nombre de quatre mille quarante-huit (4.048), soit un effectif total de 5512 enseigants auxiliaires.

Les intéressés sont invités à se présenter aux niveaux des bureaux de la Société des Postes du Togo (SPT) sur l'ensemble du territoire national, munis de leur pièce d'identité en cours de validité.

N.B. : La liste détaillée des concernés sera affichée au sein des Divisions Régionales de la CNSS et des bureaux de la Société des Postes du Togo (SPT) sur l'ensemble du territoire national.

Fait à Lomé le 16 Octobre 2017

Le Directeur Général

I... AWADE

Route d'Atakpamé 1 BP 69 Lomé 1 et 1 BP 199 Lomé 1 LOMÉ - TOGO Tél: (228) 22 25 96 96 Télécopie : (228) 22 51 99 20

BIA-TOGO 00136380001 - 64
BTCI 05904200107 - 56
ECOBANK 7010231400063401
BOA 01002 001103570008 59
CCP - LOMÉ 031000201100100
BPEC 11304150018
Diamond Bank 223004172016-68
SOCIETE GENERALE 01000 000024330101 46
UTB 310040544004000
SIAD 0125110400S071
ORABANK Lomé 030301002001-53
CORIS BANK 01001 000241024101 06

COHESION SOCIALE ET CONSOLIDATION DE LA PAIX

Sensibilisation couplée de dons de la NJSPF dans la région des savanes

Cultiver le vivre-ensemble par la consolidation de la cohésion sociale, c'est l'essentiel du message des milliers de jeunes et de femmes répondant au nom de la majorité au pouvoir mobilisés à Lomé et à l'intérieur du pays qui ne cessent d'adresser à l'opinion nationale et internationale, ainsi qu'à la classe politique, depuis le début des agitations de rue.

Atcha

La Nouvelle Jeunesse de Soutien au Président Faure (NJSPF) s'inscrivant dans cette dynamique était du 22 au 23 octobre dernier dans la région des savanes pour des contacts de sensibilisation à l'endroit des populations des cantons de Barkoisi et de Nassablé. Le Togo, plus que jamais, a besoin de l'unité de tous ses fils afin de relever le bien commun, le développement. Il faut alors préserver l'essentiel, la paix sociale. La jeunesse dans sa diversité est appelée à rester vigilante et lucide pour éviter le piège des manipulations. Que ce soit à Barkoisi ou à Nassablé, la jeunesse scolarisée a été sensibilisée à la non- violence, au respect de l'autorité et à la préservation des biens publics. «Nous avons élargi nos rencontres aux parents d'élèves et à la jeunesse non scolarisée. Au cours de notre meeting, nous avons eu à sensibiliser toute la population de Barkoisi et celle de l'Oti en générale sur les valeurs de non-violence, de paix et d'acceptation de l'autre qui sont des vertus importantes aux yeux du président Faure Gnassingbé », a indiqué M. Noël de Poukn, président fondateur de la NJSPF au terme de cette tournée. C'est grâce au climat de paix et de stabilité que la jeunesse pourra atteindre l'excellence. Ainsi, la délégation NJSPF ne s'était pas déplacée les mains vides car le président Faure est attentif aux besoins des populations. Des établissements scolaires ont reçu des dons composés de tables-bancs ainsi que du matériel didactique et sportifs et des documents scientifiques. Il ne fait aucun doute que d'autres actions utiles s'étendront dans les prochains mois à d'autres établissements scolaires. La NJSPF a été créée en 2009 et œuvre à accompagner les actions du Chef de l'Etat pour un Togo meilleur. Elle se donne aujourd'hui une dimension nationale avec l'installation des bureaux locaux dans toutes les régions.

Noël De Poukn, Pdt de la NJSPF lors de la tournée

FIN DU CONGRES STATUTAIRE DE UNIR

Confiance renouvelée au président Faure à la tête du parti

Tanko

Porté sur les fonts baptismaux à Atakpamé le 14 avril 2012, le parti Union pour la République a cinq ans d'existence avec des victoires et des moments de refroidissement. Pour maintenir le cap et recharger les batteries, le parti était en congrès statutaire les 28 et 29 octobre derniers à Tsévié où plus de 2000 délégués venus de tous les coins du pays ont répondu à l'appel. Un congrès placé sous le thème : « unir nos énergies pour un développement harmonieux du pays » et qui a permis aux militants et sympathisants d'UNIR de faire le bilan du chemin déjà parcouru, de procéder au renouvellement des différentes instances puis s'ouvrir sur l'avenir.

A l'ouverture des travaux, c'est dans une ferveur populaire que les militants habillés à l'effigie du parti ont accueilli le président du parti, Faure Gnassingbé. Cette assise a lieu au moment où le pays traverse une situation quelque peu anormale du fait des incompréhensions politiques. S'adressant à l'assistance le président Faure a, pour commencer, présenté sa compassion aux foyers victimes des événements liés à la crise politique, un prompt rétablissement aux blessés et souhaité un retour rapide à la sérénité. « Nous vivons un moment difficile, mais à chaque fois il faut faire preuve de courage et de force. Tôt ou tard, la vérité fini par triompher. Toutes les solutions ne sont pas faciles mais grâce à Dieu, grâce à l'intelligence et à l'amour pour notre parti, nous y arriverons », a rassuré le président Faure. Pour le chef du parti, point n'est besoin de s'attarder sur le présent, mais il faut plutôt se concentrer sur l'avenir. Il a par ailleurs appelé les militants à resserrer les rangs, car anciens ou nouveaux tous doivent œuvrer pour d'autres victoires et pour le bien du Togo. Chacun doit être conscient de sa responsabilité en faisant preuve de dignité dans son engagement politique. UNIR, depuis sa création n'est pas un parti sectaire, mais rassembleur, ce qui lui a permis de gagner élégamment une élection présidentielle en 2015 et les législatives de 2013.

Le parti a lors de ce congrès réaffirmé son ferme attachement aux valeurs de paix dont rien ne saurait mettre en péril. Les acteurs politiques doivent donc se départir de tout comportement susceptible de fissurer le tissu social. UNIR pour sa part continuera à s'assumer avec responsabilité sans se laisser attirer dans des débats stériles et improductifs. La richesse des débats et les orientations définies au terme de ce congrès sonnent un nouveau départ pour le parti car chaque militant a pris la mesure des défis à relever afin de ne pas régresser. Le temps des discours est donc terminé et l'heure est à l'action avec les nouvelles instances mises en place par les militants à Tsévié.

Le congrès a pris fin sur une note de satisfaction avec d'importantes innovations. A l'unanimité, les militants ont décidé de reconduire le président Faure à la tête du parti. Parmi les importantes innovations à retenir, chaque région est dotée d'un vice-président. L'Objectif est de ratisser large et de mobiliser davantage pour des résultats plus éclatants dans l'avenir. Ainsi, le président national, fondateur du parti, Faure Gnassingbé sera appuyé dans la direction du parti par monsieur Atcholé Aklesso, en qualité de secrétaire exécutif, madame Tchéga Yawa Dzigbodi assume la responsabilité de trésorière générale. Concernant la vice-présidence pour chaque région, la confiance a été portée sur monsieur Bagbiegue Tahirou pour les Savanes, Atcha Dédji Affoh dans la Centrale, Ihou Komi dans les Plateaux, Adédzé Kodzo dans la Maritime, Meïmounatou Ibrahima à Agoè-nyivé. Les personnalités qui auront à assumer cette responsabilité dans le grand Lomé et à Kara seront incessamment connues à l'issue de concertations à mener par le nouveau bureau. A travers une motion de soutien, les congressistes ont réitéré leur soutien au président Faure Gnassingbé pour sa politique de paix, d'ouverture et de réconciliation pour un Togo prospère. En ce qui concerne la situation sociopolitique, les militants ont salué l'engagement et la disponibilité du président à faire aboutir les réformes dans un esprit d'intérêt général pour le peuple togolais.

Les militants et sympatisants du parti UNIR mobilisés en bloc autour du président Faure

COHABITATION PACIFIQUE ENTRE COMMUNAUTES DANS LA KOZAH

Le préfet Bakali y veille

Ibrahim

L'atmosphère politique est polluée depuis quelques semaines par des agitations de toutes sortes et cela n'est pas sans incidence sur le social. Pour une raison ou une autre, des communautés qui vivaient en harmonie semblent perdre leur sérénité avec des risques de confrontations. Point n'est besoin de s'attarder sur les causes car l'essentiel est d'éviter tout comportement et écart de langage qui divise. Seuls les esprits faibles peuvent se laisser emballer dans des amalgames entre la politique et des considérations ethnico –religieuse.

Dans le contexte actuel, le préfet de la Kozah, le Colonel Bakali a décidé d'agir sur le mal à partir de la racine en rencontrant les imams dans une démarche de sensibilisation pour mieux recadrer les prêches dans les mosquées dans le sens de la consolidation de la paix et du vivre- ensemble avec les autres communautés. L'Islam est une religion de paix et de tolérance et les pratiquants ne doivent pas se laisser instrumentaliser par des entreprises politiques suicidaires. La préfecture de la Kozah n'a aucune restriction en matière d'expressions des libertés mais le préfet a toujours un œil vigilant sur les conditions d'exercice des activités.

Col. Bakali, préfet de la Kozah

Aucun désordre n'est donc toléré dans le seul souci de préserver le climat de paix favorable à l'épanouissement des populations. Les uns et les autres apprécient positivement ces démarches pédagogiques visant à éviter des situations difficiles dans la préfecture. A chacun de jouer sa partition en familles, dans les quartiers, les cantons, et partout où il se trouve.

CONTRE LES AUTEURS DES VIOLENCES AU TOGO

« La CEDEAO n'hésitera pas à prendre des mesures vigoureuses »

Atcha

Le Togo vit depuis le 19 août dernier une série de manifestations pour des mobiles politiques. La mise en œuvre des réformes constitutionnelles est au centre des débats. Les principales revendications d'une partie de l'opposition sont la limitation de mandats présidentiels, le mode de scrutin à deux tours et le vote de la diaspora. Le gouvernement attentif aux préoccupations ainsi exprimées a apporté des réponses concrètes et mieux encore par un projet de loi qui inclut aussi la limitation de mandats des députés devant ouvrir la voie à un renouvellement progressif de la classe politique.

L'Assemblée nationale est le cadre approprié pour le vote des lois mais les députés de la minorité parlementaire ont choisi de déplacer le débat dans la rue. Alors la seule alternative à défaut du consensus au sein du parlement demeure le référendum afin de donner la parole au peuple. Pour une opposition qui se targue d'avoir le soutien du peuple, l'option du référendum serait la bienvenue, mais là encore les réactions frisent le ridicule. Une coalition de 14 partis politiques de l'opposition fui la solution référendaire et préfère le chaos. C'est la lecture qu'il est objectif de faire au regard des multiples manifestations émaillées de violences. Le Parti National Panafricain (PNP) a, sans doute, indiqué la mauvaise piste depuis le 19 août marqué par des violences soldées par des pertes en vies humaines et des dégâts matériels énormes.

L'effet de contagion a engendré les mêmes dégâts dans d'autres villes notamment Mango, Bafilo et Lomé. Le constat est flagrant, les 14 partis de l'opposition multiplient des erreurs sur fond de défiance de l'autorité publique. Les violences enregistrées à Lomé les 18 et 19 octobre dernier est la conséquence de la défiance de l'autorité qui, sur la base d'analyses de faits concrets, survenus lors des manifestations précédentes de l'opposition a jugé utile d'interdire provisoirement les mouvements de foules organisées sur les voies publiques les jours ouvrables, les meetings en lieu fixe étant toutefois autorisés.

D'ailleurs dans le souci de continuer a garantir l'expression des libertés publiques en dépit des dérapages, le ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales n'a pas interdit les manifestations le week-end notamment samedi et dimanche. En rappel l'interdiction provisoire des manifestations en semaine fait suite aux violences et entraves exercées par des manifestants de l'opposition le 5 octobre dernier à Lomé et dans des villes de l'intérieur du pays sur de paisibles citoyens qui eux, avaient choisi de vaquer librement à leurs occupations quotidiennes. Le Togo est un Etat de droit et alors force doit rester à la loi dans le respect de l'autorité et des institutions.

Pdt Alassane Ouattara

Le cas de l'interpellation de l'imam Djobo Hassane à Sokodé

Les faits sont liés ainsi que les conséquences qui en découlent. Les violences se sont amplifiées dans la ville de Sokodé suite à l'interpellation d'un imam nommé Djobo allasani à qui, selon un communiqué officiel rendu public, il est reproché de tenir des propos de nature à mettre en péril la paix sociale. Du moment où cette interpellation a été faite conformément aux dispositions légales en vigueur sur réquisition du parquet, rien ne saurait justifier les agitations suivies de dégâts matériels et de tueries. Il revient à la justice sur la base des informations dont elle dispose de faire la part des choses pour condamner ou blanchir l'accusé.

L'imam interpellé a le droit d'organiser sa défense car il y a, au plan national et international, d'éminents avocats qui savent bien le faire. Concernant les dégâts perpétrés à Sokodé, se sont les résidents qui en subiront d'amères conséquences en fin de compte. Les populations de Sokodé devront regretter la destruction, entre autres, de locaux de la poste, de togotelecom, de togocellulaire, de banque. Déjà le 19 août dernier, la mise à feu du poste de police par des manifestants est scandaleuse. Les conséquences des violences sont à court et long termes. L'incendie du commissariat de Sokodé est un est un véritable gâchis au regard des documents réduits en cendre. Certains ont sans doute ainsi brûlé les pièces d'identité de leurs enfants ou frères. Ces derniers auront des difficultés pour s'inscrire par exemple à l'université, à passer un concours ou voyager pour poursuivre leurs études à l'étranger. Des fonctionnaires ne pourront pas toucher aisément leur salaire faute de carte d'identité. En fin de compte, les auteurs de ces actes de vandalisme ont plus fait du mal à eux-mêmes qu'à l'Etat. Dans le contexte actuel, il va falloir dépassionner les débats en dissociant des idéologies religieuses de la politique. Il est facile de détruire, mais difficile de rebâtir.

La communauté internationale appelle au calme

Depuis le déclenchement de la crise politique en cours pour cause de reformes, la communauté internationale est attentive aux évolutions. La DEDEAO, l'ONU, l'OIF, multiplient des messages d'apaisement en appelant le gouvernement et l'opposition à privilégier le dialogue pour aplanir les divergences. La France et les Etats- Unis d'Amérique s'inscrivant dans la même logique, disent suivre avec préoccupation la situation au Togo et condamne fermement les violences.

Depuis des décennies, le Togo est réputé être un pays de paix, une qualité d'ailleurs exportée par la contribution des vaillants militaires, policiers et gendarmes sur des terrains où l'ordre et la stabilité sont menacés. Il n'y a donc pas de raison pour laisser notre pays basculer dans l'incertitude. Dans ce contexte les acteurs politiques de tous bords ont une grande part de responsabilité à assumer en s'écartant de calculs partisans. La contribution de la communauté internationale n'aura d'effets positifs que si les togolais entre eux se font confiance. Quelque soit leurs origines, les violences politiques sont à bannir. Il convient quelle que soit la revendication de privilégier la voie de l'apaisement et du dialogue pour préserver surtout les vies humaines. Une vie perdue pour des motifs politiques est un mort de trop. Au terme d'une rencontre de cinq chefs d'Etat à Niamey la semaine dernière, le président ivoirien Alassane Ouatara à clairement agité des menaces de sanctions à l'endroit des auteurs des violences de tout bord et la CEDEAO n'hésitera pas à prendre des mesures vigoureuses dans ce sens.

SITUATION POLITIQUE AU TOGO

Le Collectif des Associations Islamiques du Togo appelle à l'apaisement

Edoh

C'est l'essentiel du message dénommé « Appel au consensus pour un Togo apaisé et prospère », délivré lors d'une conférence de presse, le vendredi 27 octobre dernier dans la salle de conférence de la mosquée centrale de Lomé par le Conseil des Imans, l'Association des Cadres Musulmans du Togo (ACMT), l'Association des Elèves et Etudiants Musulmans du Togo et les associations

sœurs telles qu' Ahli Sounna, UJITO, REFMA Togo, RAIS Togo, ODESCI et HADIS, regroupées au sein du Collectif des Associations Islamiques du Togo (CAIT). S'appuyant sur la Sourate 3 verset 159 du Coran, le Collectif dans sa déclaration présentée par M. ALI Abdel-Halim Touré, déplore la recrudescence des actes de violence et de violations des droits de l'homme, l'empêchement à Kara des musulmans d'exercer leur liberté de culte, le risque d'un conflit communautaire nullement souhaitable, les risques de catastrophes sociaux liés aux conditions de vie des populations qui ont fui leur demeure. En témoigne depuis le 19 août 2017, les pertes en vies humaines, les destructions de biens publics et privés, les violations de domiciles de citoyens et la profanation de lieux de culte, une mosquée détruite, l'enlèvement de deux imams et le meurtre de deux militaires dans la ville de Sokodé.

La crise actuelle est purement politique selon le CAIT qui demande aux acteurs politiques

Suite à la page 5

Nation

REHABILITATION DES EQUIPEMENTS SOCIOCULTURELS

La salle de cinéma Canal Olympia inaugurée

Edoh

Le Togo n'est plus orphelin de salles de cinéma après la disparition des infrastructures culturelles il y a de cela plus d'une décennie. En effet, le mardi 25 octobre dernier, le Chef de l'Etat, Faure GNASSINGBE a procédé à l'inauguration à Lomé de la salle de cinéma et de spectacles, Canal Olympia, dans le quartier Hanoukopé, en présence du Président du Conseil de surveillance de VIVENDI, Président du Groupe BOLLORE, Vincent BOLLORE. Les membres du gouvernement, les présidents des institutions de la République, les députés, les diplomates accrédités au Togo, et M. Charles Kokouvi GAFAN, Président Directeur Général des filiales du Groupe BOLLORE au Togo ont également pris part à l'ouverture des portes de Canal olympia dont le projet a été porté par le président de la République et financé par le Groupe BOLLORE.

Le Pdt Faure Gnassingbé et Vincent Bolloré lors de la cérémonie d'inauguration

Le complexe culturel, Canal Olympia réalisé par l'entreprise togolaise NAD BTS vient ainsi allonger la liste des équipements socio-culturels dans Lomé, a rappelé le Contre-amiral Fogan ADEGNON, Président de la délégation spéciale de la commune de Lomé, félicitant le gouvernement pour son programme de réhabilitation des infrastructures urbaines. Il n'a pas manqué de remercier M. Vincent BOLLORE pour ce cadeau à la jeunesse togolaise qu'il a invité à en faire un bon usage. M. Vincent BOLLORE, l'hôte du Chef de l'Etat, quant à lui, a confié que la salle Canal Olympia, septième en Afrique de Vivendi Village, filiale de Vivendi, Groupe leader des secteurs des conteneurs, des médias et de la communication, n'est qu'un début. D'autres salles suivront, a t-il annoncé. Il était aussi porteur d'une autre bonne nouvelle, un programme d'investissement de 20 milliards de FCFA pour la construction d'une structure de développement numérique, juste à côté du bâtiment de Canal olympia.

Le gouvernement, pour sa part, s'est exprimé par la voix du ministre de la communication, de la culture, des sports et de la formation civique, M. Guy Madjé LORENZO. Emettant le vœu que la salle Canal Olympia devienne l'épicentre de la vie culturelle à Lomé, ce dernier a loué le Partenariat Public Privé au cœur du projet entre le Groupe BOLLORE et l'Etat togolais, comme la Blue Zone de Cacavéli, première en Afrique. Il a de même saisi cette occasion pour égrener les actions engagées par le gouvernement pour promouvoir une économie de la culture.

Notons que l'État togolais a mis gracieusement le terrain pour la construction du complexe doté d'un système autonome de consommation d'énergie assurée par plus de 400 panneaux solaires subvenant aux besoins en énergie de la salle en journée et déchargeant des batteries Bluesolutions de 360 kWh qui restituent la nuit l'énergie solaire stockée pendant la journée. La salle de cinéma Canal Olympia érigée à l'emplacement de l'ancien cinéma le Togo, dispose elle-même de 300 places avec des équipements de projection et de sonorisation de dernières générations, notamment un écran Scope et du meilleur de la technologie son (Dolby 7.1).

RENREE SCOLAIRE 2017-2018

TOGOCELL offre des Kits scolaires et des vivres

Mohamed

Fidèle à sa dimension sociale, la société de téléphonie mobile, TOGO CELLULAIRE, en tant qu'entreprise citoyenne était encore cette année aux côtés des élèves du Togo, en ce début de rentrée scolaire. Pendant deux semaines sur toute l'étendue du territoire, elle a, en effet, distribué, des kits scolaires estampies TOGO CELLULAIRE et des vivres aux apprenants en situation de vulnérabilité. Cette opération MECENAT 2017-2018 a démarré le mardi 03 octobre dernier à l'Agence de Solidarité Nationale (ASN).

Là, la ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, Mme Tchabinandi KOLANI-YENTCHARE et la directrice de cette agence ont réceptionné des mains du directeur commercial du leader de la communication, M. AGO BAZAA Bawbady, représentant le DG, Atcha Dédji Affoh, un don de fournitures scolaires (cahiers, sacs, tissus kaki..) et de vivres (bidons d'huile, sucre, riz), évalué à plus de 11 millions de FCFA. Ce don réceptionné dans le cadre du lancement de l'initiative rentrée scolaire solidaire, édition 2017-2018 qui touchera cette année environ 6000 élèves, vient s'ajouter aux multiples appuis de TOGO CELLULAIRE à ce ministère, estimés à 28. 665.000 FCFA, ces cinq dernières années. Le ministre a saisi cette occasion pour remercier ladite société pour son accompagnement renouvelé au gouvernement dans ses efforts de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

A Lomé, notamment, les équipes de TOGOCELL ont remis des lots de kits scolaires et des vivres au Lions club Lomé Diamant, aux élèves du CEG Amadahomé, à la Mission Evangélique Secours d'En Haut à Adétikopé et à Action pour le Soutien des Enfants démunis au nord d'Agoè. Sans oublier, l'Association Communautaire des Jeunes Humanitaires (ACJH), œuvrant activement Agoè-démakpoé pour l'épanouissement de la jeunesse et ses partenaires qui ont bénéficié du même geste en faveur des élèves de l'école Elite Education et des enfants démunis des environs. A chaque étape, les responsables de structures, remerciant les donateurs, ont exprimé leur joie et leur satisfaction, en promettant faire un bon usage. Mention spécial à TOGOCELL pour cette action humanitaire, ce qui soulagera certainement beaucoup de parents démunis en cette rentrée scolaire.

SITUATION POLITIQUE AU TOGO

Le Collectif des Associations Islamiques du Togo appelle à l'apaisement

Suite de la page 6

d'œuvrer pour une sortie consensuelle de crise comme le recommande l'Islam. Le Collectif demande aussi au Chef de l'État, face à la gravité de la situation que subissent particulièrement les populations musulmanes du Togo, d'agir dans les meilleurs délais pour libérer les imams Alpha DJOBO Mouhamed Alassane de Sokodé et Alpha BABAYI Abdoul Wahid de Bafilo et tous les citoyens abusivement emprisonnés, d'ordonner aux forces de l'ordre et de défense la levée effective de l'état de siège des villes de Sokodé, Bafilo et Mango pour que les concitoyens encore en exil regagnent le bercail. Les autorités en charge de la sécurité et de la protection civile doivent faire tout afin que les manifestations politiques se déroulent pacifiquement, celles en charge de la liberté de culte doivent garantir cette liberté en tout temps et tout lieu. Quant aux populations, elles doivent comprendre que le Togo est un patrimoine. Pour cela, les revendications politiques doivent exclure les actes de vandalisme et de tueries.

Le CAIT, en ce qui le concerne continuera à œuvrer pour la paix et le bien-être de tous, ont conclus les conférenciers avant de lancer une collecte de fonds et de vivres pour soutenir les victimes des dernières violences politiques.

INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Des travaux d'aménagement de routes lancés á Lomé et Agoè-Nyivé

Mohamed

Le gouvernement poursuit son programme de réhabilitation des infrastructures routières urbaines notamment. Le jeudi dernier les travaux d'aménagement des routes dans les préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé ont été lancés dans ce sens par le préfet du Golfe, le Colonel AWATE Hodabalo et le président de la délégation spéciale du Golfe, M. Agboka Kossi. C'est dans le canton d'Aflao-valse que ce lancement a eu lieu avec le démarrage de l'ouverture, le reprofilage et le rechargement ponctuel du boulevard allant d'Adidogomé Mosquée face à l'Église catholique jusqu'à Limousine carrefour Y, long de 2 km 300 sur une largeur de 50 m. Ces travaux confiés à l'entreprise KOMBATE BTP faciliteront la circulation et développement du milieu.

L'occasion faisant le larron, ils ont animé une séance de sensibilisation à l'endroit des Chefs traditionnels, CDQ, CVD et riverains du tronçon. Tous deux ont tour à tour appelé l'assistance au civisme, à cultiver les valeurs citoyennes, l'amour de la patrie, à être des vecteurs de paix en cette période politique mouvementée. Sans cette paix aucun développement qui passe aussi par la construction des routes n'est possible, ont-ils expliqué. Il faut agir pour construire et non agir pour détruire. Les revendications quelles qu'elles soient doivent s'exercer dans le respect du cadre légal en vigueur sans violences. Les actes de vandalisme sont à proscrire pour préserver les biens publics et privés. La violence n'a jamais rien résolu. Chacun doit être plus responsable dans les actes qu'il pose quotidiennement pour préserver le peu existant. L'entreprise exécutante a également été conviée à réaliser les travaux dans les règles de l'art. Pour se faire les populations ont été invitées à prendre activement part aux travaux et à contrôler. Le délai d'exécution des travaux est de deux mois.

Le préfet de Golfe (à gauche) lors du lancement

POUR LA NON PROLIFERATION DES PRODUITS CHIMIQUES

L'ANIAC-Togo démarre ses activités

Edoh

Le siège de l' l'Autorité Nationale pour l'Interdiction des Armes Chimiques (ANIAC-Togo), a été inauguré le 29 septembre dernier par le ministre des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine, le Professeur Robert DUSSEY. Ceci marque le lancement officiel des activités de cette jeune institution, et coïncidant avec la commémoration du vingtième anniversaire de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques (ONIAC), placé sous le thème : « Prévenir le détournement de produits chimiques à des fins non pacifiques ». Il s'agit de l'organe exécutoire international des recommandations de la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques (CIAC). C'était en présence du président de la Commission National des Droits de l'Homme (CNDH), de M. Garba LOMPO, représentant permanent au Togo de la CEDEAO.

Structure de gestion, de contrôle et d'interdiction de la circulation illicite des produits chimiques au Togo, l'ANIAC-Togo a été mis en place, le 04 novembre 2015, et est animée par une équipe de 13 membres et un secrétaire permanent. Elle est présidée par M. Bruno Pakoupati BOYODE, Maître de Conférence, Chef Département de Chimie à la Faculté des sciences de l'Université de Lomé. « La création de l'ANIAC-Togo n'est pas un acte isolé. Elle s'inscrit dans l'engagement du Togo au service de la paix et de la sécurité dans la sous-région ouest-africaine, en Afrique et dans le monde », a affirmé le ministre lors de ce lancement.

Pour tous vos besoins publicitaires, et annonces, contactez-nous aux 90133421 / 2234 13 45

Communiqué de Presse

Un couple de trafiquants de tortue marine condamné à une peine de 6 mois d'emprisonnement ferme.

La Chambre Correctionnelle du tribunal de première instance de Lomé a rendu son verdict le 17 octobre 2017, en condamnant le couple ASSIGBE Kokouvi et AFANOU Afi à une peine d'emprisonnent de six (6) mois ferme et à payer une amende de 200 000 FCFA chacun pour capture, circulation et commercialisation illégale de soixante et six (66) bébés tortues et de cinq (05) carapaces de tortue marine. A titre de dommages et intérêts, ils ont été condamnés à verser chacun une somme de 500 000 FCFA, à la partie civile qu'est le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF).

Le couple est accusé de capture, circulation et commercialisation illégale d'espèces intégralement protégées.

C'est le 20 Mars dernier que le couple a été arrêté par des éléments de la Police Judiciaire alors qu'ils tentaient de vendre soixante et six (66) bébés tortues marines et cinq (05) carapaces de tortues contenues dans un panier et un sac. Les produits saisis, les prévenus ont été conduits dans les locaux de la Police Judiciaire où un procès-verbal est établi contre eux conformément à la loi. Le même jour, ils sont mis en garde à vue. Le 22 Mars, ils sont traduits devant le Procureur de la République qui décide de délivrer un mandat de dépôt contre eux et d'ouvrir une information judiciaire.

Il en ressort que le couple agissait en connaissance de cause sachant que leur acte est interdit par la loi. Ils ont ensuite déclaré, ne pas être au courant de la sensibilisation des pêcheurs sur la protection des tortues marines et a pourtant demandé la clémence de la cour.

Rappelons que le couple avait l'habitude d'attraper les tortues marines pour les nourrir et les vendre. La preuve, il a eu l'ingéniosité d'adapter l'alimentation en fonction de l'âge des bébés tortues puisqu'il a su les conserver en vie jusqu'au moment de la vente.

Le procureur de la Chambre Correctionnelle du tribunal de première instance de Lomé a expliqué que les faits sont constants et reconnu que le couple a été trempé dans cette Affaire de trafic de carapaces de tortues marines et de petites tortues.

Dans son réquisitoire, le ministère public est revenu sur les circonstances de l'arrestation du couple prévenu. Il s'est appuyé sur l'article 796 du Nouveau code pénal Togolais, et a demandé aux juges de reconnaitre la culpabilité des prévenus et de les condamner suivant la loi. «Quiconque fait circuler, vend, importe, exporte ou fait transiter les animaux sauvages, vivants, des trophées sans autorisation est puni d'une peine d'emprisonnement d'un (01) à six (06) mois et d'une amende de cent mille (100 000) à cinq cent mille (500 000) Francs CFA ou de l'une de ces deux peines.»

Contacts : rens@eagle-enforcement.org, www.eagle-togo.org

AFRIQUE DU SUD

Lourdes peines pour avoir mis un Noir dans un cercueil

Vingt-trois après la fin de l'apartheid, la justice sud-africaine a condamné vendredi 27 octobre à une lourde peine deux fermiers blancs qui avaient tenté d'enfermer un Noir dans un cercueil et menacé de le brûler.

C'est une peine exemplaire qui a été prononcée vendredi par un tribunal de Middelburg, dans le nord-est de l'Afrique du Sud, à l'issue d'un procès qui a suscité un grand intérêt dans le pays.

Theo Martins Jackson, 29 ans, a été condamné à dix-neuf ans de réclusion, dont cinq avec sursis, et Willem Oosthuizen, 30 ans, à seize ans de réclusion, dont cinq avec sursis. Les deux fermiers avaient été reconnus coupables de tentative de meurtre, enlèvement, agression et intimidation au terme de leur procès en août dernier.

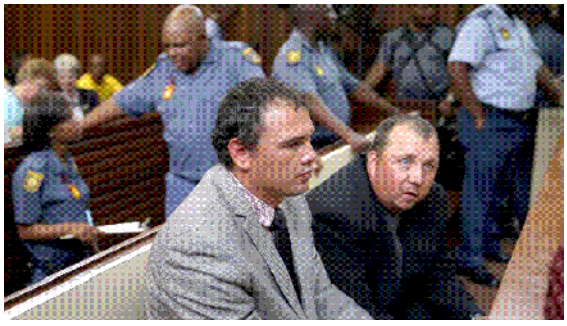

Theo Martins après l'énoncé du verdict, le 27 octobre 2017 dans un tribunal de Middelburg

Victor Mlotshwa à l'énoncé de la peine, au tribunal de Middelburg, le 27 octobre 2017

Les faits remontent à 2016, mais l'affaire n'avait été révélée que plusieurs mois plus tard avec la diffusion sur internet d'une vidéo montrant le calvaire infligé à Victor Mlotshwa.

On y voyait le jeune homme de 27 ans allongé dans un cercueil posé sur le sol. L'un des fermiers tentait de fermer le cercueil, tandis que la victime essayait de l'en empêcher. Sur une deuxième vidéo révélée pendant le procès, le jeune Noir supplie ses agresseurs de ne pas le tuer. « *Pourquoi ne pas le faire alors que vous tuez notre ferme ?* », rétorque un de ses agresseurs, en menaçant de jeter dans le cercueil un serpent ou de l'essence pour le brûler vif.

Un comportement « des plus déshumanisants et répugnants »

Pendant le procès, les deux fermiers, qui ont plaidé non coupable, ont affirmé avoir seulement voulu effrayer la victime qu'ils avaient, selon eux, attrapée en train de voler des câbles de cuivre. Des accusations dont Victor Mlotshwa s'est défendu.

« *Le comportement des accusés a été des plus déshumanisants et répugnants* », a fustigé la juge, estimant qu'il avait « *attisé les tensions raciales* » dans le pays. Et de souligner que ce n'était pas le premier incident du genre impliquant les deux accusés. Elle a d'ailleurs rejeté l'appel formé immédiatement par les condamnés.

Par la voix de sa ministre des Communications, Mmamoloko Kubayi-Ngubane, le gouvernement sud-africain s'est réjoui du verdict en espérant qu'il « *dissuade les autres auteurs d'actes inhumains et racistes* » dans le pays.

AFP

ITALIE:

24 ans de prison pour avoir transmis le sida à des dizaines de femmes

Séropositif, Valentino Talluto a été condamné à 24 ans de prison pour avoir contaminé des dizaines de femmes. Tiziana FABI / AFP

La cour d'assises de Rome a reconnu vendredi 27 octobre un homme coupable d'avoir transmis le virus du sida à 32 personnes alors qu'il se savait lui-même infecté. C'est la première fois qu'un jugement de ce type est rendu en Italie. Le ministère public demandait une peine de prison à vie. Le prévenu a finalement été condamné à 24 ans de détention.

Avec notre correspondante à Rome, Anne Tréca

A l'énoncé du verdict, il n'a pas réagi. Valentino Talluto, 33 ans, comptable de profession, a l'aspect rassurant du bon garçon dont raffolent les belles-mères. Il ne fume pas, ne boit pas, mais il drague. Des étudiantes aux mères de famille. Durant des années, il a accumulé les rencontres sexuelles, avec douceur, selon ses partenaires, et beaucoup d'attentions : des fleurs, des cadeaux. Et des bobards aussi.

Le Romain cachait aux femmes sa séropositivité. Pour avoir des rapports sans préservatif, il disait qu'il était allergique au latex ou bien sortait même un résultat de test au virus du sida falsifié.

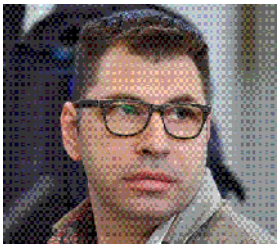

Séropositif, Valentino Talluto a été condamné à 24 ans de prison pour avoir contaminé des dizaines de femmes

Un comportement stupide, irresponsable, ont plaidé ses avocats. Une obsession meurtrière pour l'accusation, qui cite aussi des victimes indirectes : un bébé a été indirectement contaminé parce que sa mère enceinte a connu Talluto.

Trente-deux victimes ont été identifiées. Plusieurs ont découvert leur propre séropositivité grâce à l'enquête. On ne saura jamais combien de personnes il a vraiment infectées. Il a refusé de collaborer pour prévenir ses ex-partenaires.

AFP

Lettre de la KOZAH

Hebdomadaire Togolais d'informations, d'analyses et de publicités

Récépissé N° 00389 / 31 /12 /09 /HAAC

E-mail: lettredelakozah@yahoo.fr
BP. 4869 Lomé-Togo
Contacts: 90 13 34 21 / 22 34 13 45

Directeur de publication
Atcha Tanko

Rédaction: Solime D., Tchaa, Edoh

Infographie: Benjamin K. Tchabi

Imprimerie: La Colombe

Tirage: 2000 exemplaires

Pour tout renseignement, information ou conseil

contacter le centre d'appel au N° VERT

8201

OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

A flanc de colline à Freetown, les maisons avaient souvent rem-

Pierre-Emerick Aubameyang

MESSAGE

Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

~~18%~~

10%

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

CMJN